

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto, (Ontario) M5H 1J8, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse [ngam.natixis.ca](http://ngam.natixis.ca), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

#### **NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.**

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

## **Analyse du rendement du Fonds par la direction**

Le Fonds enregistré d'actions privilégiées canadiennes NexGen (le « Fonds ») cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale d'actions privilégiées canadiennes NexGen (le « Fonds à gestion fiscale »). Par conséquent, la rubrique Analyse du rendement du Fonds par la direction ci-dessous porte aussi sur le rendement du Fonds à gestion fiscale, à l'exception des rubriques Objectif et stratégies de placement, Risques, Faits saillants de nature financière, Frais de gestion et description des séries et Rendement passé qui présentent les données propres au Fonds. En outre, sous la rubrique Résultats, les données relatives à la valeur liquidative et au rendement dont il est fait état se rapportent au Fonds. Pour un complément d'information sur le Fonds à gestion fiscale, prière de consulter le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds le concernant.

### **Objectif et stratégies de placement**

L'objectif de placement du Fonds est de viser à obtenir des flux de revenu stables, principalement au moyen de placements dans des actions privilégiées canadiennes.

J. Zechner Associates Inc. (« Zechner » ou le « sous-conseiller en valeurs »), sous-conseiller en valeurs du Fonds à gestion fiscale, analysera la solvabilité des émetteurs d'actions privilégiées, les caractéristiques de chaque émission d'actions privilégiées et la tendance des taux de dividende. Le sous-conseiller visera à investir dans des actions privilégiées qui génèrent une plus-value intéressante relative aux catégories d'actions privilégiées, aux émetteurs et aux émissions. Le sous-conseiller étudiera également l'intérêt des actions privilégiées par rapport aux autres possibilités liées au revenu fixe. Bien qu'il soit prévu que le Fonds investisse principalement dans des participations de titres privilégiés, le sous-conseiller pourra, à l'occasion, recommander d'autres titres à revenu fixe, dont des titres du marché monétaire, des obligations d'État, des obligations d'agence ou de société à hauteur maximale de 40 % du portefeuille.

### **Risques**

Aucun changement modifiant le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu pendant la période. Les risques inhérents au Fonds sont ceux dont il est question dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds, dans une modification ou dans l'aperçu du fonds.

### **Résultats**

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 51 211 053 \$ à 64 230 000 \$ au cours de l'exercice. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes et le rendement positif des placements.

Pour l'exercice terminée le 31 décembre 2016, la série comptes ordinaires du Fonds a dégagé un rendement de 9,8%, comparativement à 7,0% pour l'indice de référence, l'indice de rendement total d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

Le Fonds est investi dans un portefeuille diversifié d'actions privilégiées. Les actions privilégiées perpétuelles constituent la tranche la plus importante du portefeuille et les titres à taux rajusté représentent presque tout le reste des participations.

Les actions privilégiées ont été touchées par la volatilité des marchés financiers survenue en janvier et en février. La volatilité découlait d'un recul marqué et de la reprise subséquente du cours du pétrole. Les marchés des actions mondiaux ont suivi assez étroitement les prix du pétrole, bien qu'avec des variations plus modérées. Le pétrole a plongé de 22,5 % de la fin de janvier au 11 février, enregistrant un faible niveau intrajournalier de 26,05 \$ le baril. Cependant, l'annonce que l'Arabie saoudite, quelques autres membres de l'OPEP et la Russie

envisageaient de plafonner leur production pétrolière aux niveaux atteints en janvier a suscité une solide reprise des prix du pétrole qui les a laissés *en hausse* de 0,4 % par rapport à l'ensemble du mois. Les actions privilégiées ont subi environ la moitié des pertes des actions ordinaires, mais ont mis du temps à récupérer pendant que les prix du pétrole remontaient.

Au troisième trimestre, le marché des actions privilégiées a engagé une solide remontée après la faiblesse de janvier et février. En effet, l'indice des rendements des actions privilégiées S&P/TSX a fini par revenir en terrain positif pour l'ensemble de l'année 2016. La plupart des gains du trimestre ont été engrangés entre le début de juillet et le début d'août, à la faveur d'une remontée des prix des actions privilégiées attribuable à une pénurie de nouvelles émissions et d'une forte demande des investisseurs. Puis, les actions privilégiées ont renoncé à une partie de leurs gains pendant le reste d'août avant de tenter une nouvelle remontée en septembre. Au quatrième trimestre, le marché des actions privilégiées a affiché de solides rendements, stimulé par une participation croissante des investisseurs institutionnels et l'achat de fonds d'actions privilégiées cotés en bourse. Les émissions à taux rajusté ont enregistré des rendements particulièrement solides du fait que la croissance de l'activité était surtout axée sur les fonds de titres à taux rajusté cotés en bourse. Les flux et reflux de nouvelles émissions ont également eu une incidence appréciable sur le marché pendant la période.

Pendant l'année, le Fonds a participé aux nouvelles émissions de titres de la Banque TD, de la Banque de Nouvelle-Écosse, de la Banque de Montréal et de TransCanada Corp. Le Fonds s'est également enrichi des titres en circulation à taux rajusté de Veresen, d'Element Fleet Management, de Fairfax Financial, de la Banque Nationale et de la Banque TD. Le sous-conseiller a réalisé des bénéfices dans certaines émissions qui avaient augmenté bien au-dessus du pair, notamment celles de la Banque de Nouvelle-Écosse, de Manuvie, de la Banque Nationale et de la Banque TD.

À la fin de l'année, la proportion de titres à taux rajusté détenus en portefeuille était de 51 %, comparativement à une pondération de 73 % pour l'indice de référence et de 69 % pour le marché. Les titres perpétuels représentaient jusqu'à 43 % du portefeuille, contre 23 % dans le cas de l'indice et 24 % dans le cas du marché. Le sous-conseiller a l'intention d'offrir sa pondération en titres à taux rajusté et de réduire ses positions de liquidités au cours des prochains mois.

#### Événements récents

La croissance de la participation des investisseurs institutionnels au marché des actions privilégiées, amorcée il y a quelques années, n'est pas près de s'achever. En raison de l'offre limitée soutenue par un nombre relativement peu élevé d'émetteurs d'actions privilégiées, la demande accrue des investisseurs institutionnels est de bon augure pour le rendement des actions privilégiées. Les actions privilégiées demeurent bon marché comparativement aux obligations émises par les mêmes sociétés, même avant prise en compte des avantages fiscaux que présentent les dividendes par rapport aux intérêts. Bien que les actions privilégiées soient sensibles à la conjoncture économique (elles ne dégagent pas de bons rendements en périodes de récession), le sous-conseiller est d'avis que la croissance de l'économie demeurera positive en 2017. Par conséquent, le sous-conseiller est optimiste par rapport aux actions privilégiées et croit qu'elles devraient jouer un rôle constant dans le portefeuille diversifié des investisseurs.

Au cours des derniers mois, les titres à taux rajusté ont enregistré un rendement supérieur à celui d'autres secteurs sur le marché des actions privilégiées. Cela s'est en partie reflété dans la hausse du rendement des obligations du Canada à 5 ans, qui est passé d'un creux record de quelque 0,50 % à environ 1,10 %. Compte tenu de la possibilité que la Banque du Canada réduise les taux d'intérêt en 2017 et de la très faible possibilité qu'elle hausse les taux avant le milieu de 2018, les probabilités que le rendement des obligations à 5 ans continue de s'accroître semblent limitées. Par conséquent, l'appui aux actions à taux rajusté découlant de la hausse du rendement des obligations risque de diminuer.

Le rendement supérieur enregistré par les titres à taux rajusté au cours des derniers mois semble également constituer une remontée par rapport aux rendements très inférieurs à ceux de l'indice enregistrés en 2015 et au début de 2016. Par suite de la forte remontée des prix des titres à taux rajusté, les titres perpétuels sont devenus relativement plus intéressants. Conjuguée à des rendements attractifs de 5,50 % ou plus, la proposition de valeur relative des titres perpétuels s'est considérablement améliorée. Le sous-conseiller surveille donc le marché, à l'affût d'occasions d'offrir sa pondération en titres perpétuels.

En 2017, des titres d'une valeur d'environ 6,1 milliards de dollars feront l'objet d'un rajustement de leur taux de dividende. Comparativement aux actions privilégiées dont l'écart de rajustement s'est généralement établi en 2015 et 2016 à moins de 200 points de base, celles qui arrivent à échéance en 2017 ont un écart de rajustement de l'ordre de 260 à 350 points de base. Un écart de rajustement plus élevé combiné à un rendement plus élevé des obligations du Canada à 5 ans permettront à la plupart des taux de dividende d'éviter les fortes réductions dont ils ont fait l'objet au cours des deux dernières années. Cependant, les écarts de rajustement des nouveaux titres actuels sont de loin supérieurs à ceux de la plupart des titres qui arrivent à échéance cette année. Le sous-conseiller s'attend donc à ce que les émetteurs choisissent, dans la plupart des cas, de ne pas racheter les titres en circulation.

#### Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

#### Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

#### Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, Le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

#### Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Frais de gestion	437 814	338 722
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	31 410	29 442
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(131 404)	(112 539)

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### Changement de nom de la société de gestion

En août 2015, le nom de la société mère du gestionnaire, alors NexGen Financial Corporation, est devenu Société de Gestion mondiale d'actifs Natixis Canada.

## Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, cinq séries de parts, à savoir les séries comptes ordinaires, F comptes ordinaires, comptes institutionnels, la série avec frais reportés et la série avec frais réduits.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série comptes institutionnels sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série avec frais reportés et avec frais réduits	1,25	18	82
Série comptes ordinaires,	1,00	50	50
Série F comptes ordinaires	0,50	0	100

## Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2016

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse [ngam.natixis.ca](http://ngam.natixis.ca), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 145 King Street Ouest, Suite 1500, Toronto (Ontario) M5H 1J8, sur notre site Web, à [ngam.natixis.ca](http://ngam.natixis.ca), ou sur celui de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Algonquin Power & Utilities Corp. 5,00 % série D privilégiées	5,1	Énergie	21,2
Pembina Pipeline Corporation Cat. A 5,00% série 5 privilégiées	5,0	Assurance	21,0
AltaGas Ltd. 4,75% série G privilégiées	4,9	Services publics	18,9
Brookfield Asset Management Inc. Cat. A 4,90% série 37 privilégiées	4,7	Banques	12,1
Westcoast Energy Inc. 5,60 % série 8 privilégiées	4,3	Immobilier	4,6
Enbridge Inc. 4,40 % série 11 privilégiées	4,1	Financement commercial	4,6
The Toronto-Dominion Bank 4,85% série 14 privilégiées	4,0	Consommation courante	4,0
Co-operators General Insurance Company Cat. E 5,00% série C privilégiées	3,5	Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>A</sup>	3,6
Canadian Utilities Limited 4,90 % série BB privilégiées	3,5	Consommation discrétionnaire	3,2
Element Financial Corporation 6,50 % série G privilégiées	3,3	Services de télécommunications	3,2
Banque Royale du Canada 4,90 % série W privilégiées	3,3	Gestion d'actifs	2,2
Shaw Communications Inc. Cat. 2 2,79% série A privilégiées	3,2	Financement hypothécaire	1,4
BCE Inc. 4,25% série AQ privilégiées	3,2	Total	<u>100,0</u>
Fortis Inc. 4,75 % série J privilégiées	3,1		
TransCanada Corporation 4,25 % série 9 privilégiées	2,9		
George Weston Ltée 4,75 % série V privilégiées	2,9		
Corporation Financière Power 5,10 % série L privilégiées	2,5		
TransCanada Corporation 4,90% série 15 privilégiées	2,3		
Great-West Lifeco Inc. 5,25 % série S privilégiées	2,3		
Société financière IGM Inc. 5,90 % série B privilégiées	2,2		
Fairfax Financial Holdings Limited 3,62% série D privilégiées	2,0		
Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc. Cat. A 4,60% série B privilégiées	2,0		
Emera Incorporated 4,50 % série E privilégiées	1,9		
Manulife Financial Corporation Cat. A 4,50% série 3 privilégiées	1,6		
Intact Financial Corporation 4,20 % série 1 privilégiées	1,5		

\*En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 31 décembre 2016.

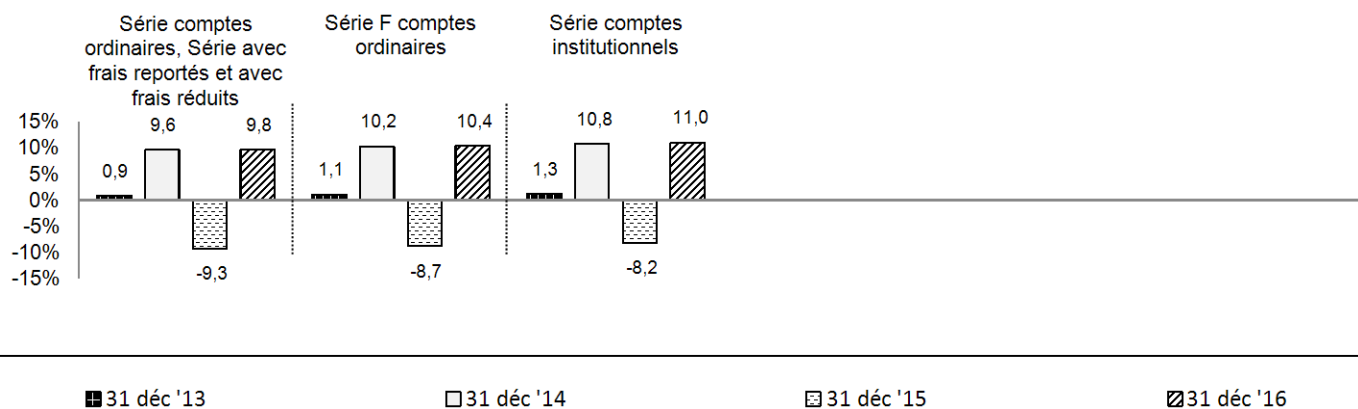
<sup>A</sup>y compris d'autres fonds de roulement.

## Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

### Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 26 août 2013. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



### Rendement annuel composé

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé global des différentes catégories et séries d'actions actuellement offertes par le Fonds, pour les périodes indiquées terminées le 31 décembre 2016. Le rendement est également comparé à l'indice de référence sur la même base.

Série <sup>1</sup>	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création <sup>3</sup>
Série comptes ordinaires	9,8%	3,0%		2,9%
Série avec frais reportés et Série à frais réduits	9,5%	2,7%		2,6%
Série F comptes ordinaires	10,4%	3,5%		3,5%
Série comptes institutionnels	11,0%	4,1%		4,1%

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création <sup>3</sup>
Indice de référence <sup>2</sup>	7,0%	-0,9%		-0,5%

<sup>1</sup> Après déduction de tous les frais payés par le Fonds, sauf dans le cas des parts de la série comptes institutionnels dont le rendement indiqué comprend les frais négociés et payés directement par l'épargnant.

<sup>2</sup> L'indice de rendement total des actions privilégiées S&P/TSX constitue un sous-ensemble du S&P/TSX et reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés d'actions privilégiées inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et pondérées selon leur capitalisation boursière.

<sup>3</sup> Les rendements annuels composés globaux sont calculés à partir de la date de création du Fonds pour toutes les séries.

## Faits saillants de nature financière\*

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

### ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) <sup>1</sup>

	Série avec frais reportés et avec frais réduits				Série comptes ordinaires			
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	9,97	11,01	10,08	10,00	10,04	11,06	10,09	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :								
Total des revenus	0,61	0,39	0,77	0,07	0,67	0,42	0,88	0,07
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,03)	(0,04)	-	-	(0,03)	(0,05)	-	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,23	(1,51)	0,12	(0,23)	0,34	(1,45)	0,01	(0,25)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2</sup></b>	0,81	(1,16)	0,89	(0,16)	0,98	(1,08)	0,89	(0,18)
Distributions:								
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,63)	(0,15)	(0,13)	(0,03)	(0,64)	(0,15)	(0,13)	(0,03)
Des dividendes	-	(0,16)	(0,43)	-	-	(0,17)	(0,44)	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	-	-	-	(0,01)
<b>Distributions totales <sup>3</sup></b>	(0,63)	(0,31)	(0,56)	(0,04)	(0,64)	(0,32)	(0,57)	(0,04)
<b>Actif net à la fin de l'exercice *</b>	10,27	9,97	11,01	10,09	10,37	10,04	11,06	10,08

	Série F comptes ordinaires				Série comptes institutionnels			
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	10,17	11,14	10,11	10,00	10,30	11,22	10,13	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :								
Total des revenus	0,74	0,42	1,08	0,07	0,69	0,37	0,66	0,07
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'exercice	(0,03)	(0,05)	-	-	(0,03)	(0,04)	-	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'exercice	0,38	(1,42)	(0,18)	(0,14)	0,47	(1,26)	0,46	0,06
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2</sup></b>	1,09	(1,05)	0,90	(0,07)	1,13	(0,93)	1,12	0,13
Distributions:								
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,65)	(0,15)	(0,13)	(0,03)	(0,66)	(0,16)	(0,13)	(0,03)
Des dividendes	-	(0,17)	(0,44)	-	-	(0,17)	(0,44)	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	(0,01)	-	-	-	(0,01)
<b>Distributions totales <sup>3</sup></b>	(0,65)	(0,32)	(0,57)	(0,04)	(0,66)	(0,33)	(0,57)	(0,04)
<b>Actif net à la fin de l'exercice *</b>	10,56	10,17	11,14	10,11	10,76	10,30	11,22	10,13

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

**RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES <sup>1</sup>**

	Série avec frais reportés et avec frais réduits				Série comptes ordinaires			
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
Actif net (\$)	4 597 544	5 654 633	3 282 317	2 172 418	19 316 512	17 537 128	8 985 172	1 777 888
Nombre de parts en circulation	447 523	567 279	297 995	215 278	1 862 154	1 746 917	812 242	176 346
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	1,54	1,56	1,58	1,30	1,28	1,27	1,25	1,58
Ratio des frais de gestion avant renonciations et absorptions (%) <sup>2</sup>	1,78	1,83	2,10	3,21	1,52	1,55	1,77	3,49
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	0,07	0,21	0,11	0,32	0,07	0,21	0,11	0,32
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	28,61	49,69	33,05	14,46	28,61	49,69	33,05	14,46
Valeur liquidative par part (\$)	10,27	9,97	11,01	10,09	10,37	10,04	11,06	10,08

	Série F comptes ordinaires				Série comptes institutionnels			
	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13
Actif net (\$)	39 842 146	27 588 557	10 219 650	1 411 155	473 854	430 735	473 767	37 982
Nombre de parts en circulation	3 772 232	2 713 958	917 402	139 586	44 046	41 828	42 214	3 750
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	0,73	0,72	0,73	0,74	0,17	0,17	0,17	0,18
Ratio des frais de gestion avant renonciations et absorptions (%) <sup>2</sup>	0,97	1,00	1,25	2,65	0,41	0,45	0,69	2,08
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>	0,07	0,21	0,11	0,32	0,07	0,21	0,11	0,32
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	28,61	49,69	33,05	14,46	28,61	49,69	33,05	14,46
Valeur liquidative par part (\$)	10,56	10,17	11,14	10,11	10,76	10,30	11,22	10,13

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

## FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

\* Pour les périodes amorcées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Pour la période comparative de 2013, le cas échéant, l'actif net par part à la fin de la période a été modifié pour tenir compte de l'adoption des IFRS. Au 31 décembre 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

## ACTIF NET PAR ACTION notes

<sup>1</sup> Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées. La valeur comptable d'une part avant le 1<sup>er</sup> Janvier, 2013, le cas échéant, présentée dans les états financiers pourraient différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation d'un fonds en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.

<sup>2</sup> La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>3</sup> Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.

\* Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

<sup>1</sup> Données au 31 décembre des années indiquées.

<sup>2</sup> Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.

<sup>3</sup> Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.

<sup>4</sup> Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.